

Le titulaire de ce bac pro intervient en atelier et sur chantier pour fabriquer et mettre en œuvre des ouvrages de structure, d'ossature et de charpente réalisés en bois et composants dérivés.

Son activité consiste à :

- préparer le processus de réalisation d'un ouvrage à partir du dossier architectural, des concepts et des normes de la construction bois. Il s'appuie aussi sur les contraintes de l'entreprise ;
- réaliser les ouvrages selon les techniques et procédés courants de préfabrication et de mise en œuvre de la charpente et de la construction bois ;
- organiser, animer et gérer le suivi de la réalisation d'un chantier de construction bois dans le cadre d'une équipe de plusieurs ouvriers et compagnons professionnels.



Débouchés

Il exerce son activité dans les entreprises artisanales ou industrielles qui fabriquent et installent des ouvrages de structure, d'ossature et de charpente en bois et dérivés dans les domaines du bâtiment, de l'habitat et de l'environnement.

Métier(s) accessible(s) :

- agenceur(euse) de cuisines et salles de bains
- charpentier(ière) bois
- menuisier(ière)



Accès à la formation

Après la 3^e métiers du bois, seconde professionnelle Métiers du bois et de l'ameublement.

Qualités requises :

- créativité et technicité
- connaissances informatiques
- maîtrise du dessin et des logiciels spécialisés
- organisation
- fibre commerciale



Programme

| Grille horaire (a) | 2 ^{nde} | 1 ^{ère} | Tle |
|--|------------------|------------------|------------|
| Enseignement professionnel | 330 | 266 | 260 |
| Enseignements professionnels et français en co-intervention (b) | 30 | 28 | 13 |
| Enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention (b) | 30 | 14 | 13 |
| Réalisation d'un chef d'œuvre | - | 56 | 52 |
| Prévention Santé Environnement | 30 | 28 | 26 |
| Economie-Gestion ou Economie-Droit (selon spécialité) | 30 | 28 | 26 |
| Français, Histoire-Géographie et enseignement moral et civique | 105 | 84 | 78 |
| Mathématiques | 45 | 56 | 39 |
| Langue vivante A | 60 | 56 | 52 |
| Sciences physiques et chimiques ou langue vivante B ((selon spécialité) | 45 | 42 | 39 |
| Arts appliqués et culture artistique | 30 | 28 | 26 |
| Education physique et sportive | 75 | 70 | 65 |
| Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation (c) (d) | 90 | 84 | 91 |
| Période de formation en milieu professionnel (semaines) | 4 à 6 | 6 à 8 | 8 |

- (a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité
 (b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève
 (c) Y compris heures dédiées à la consolidation des acquis des élèves
 (d) En Tle : insertion professionnelle (recherche, CV, entretiens,..) ou poursuite d'études



Enseignements professionnels

- **Analyse technique d'un ouvrage** : choisir et justifier les solutions techniques, établir les plans d'exécution, les quantités de matériaux et composants.
- **Préparation d'une fabrication et d'une mise en œuvre sur chantier** : décoder et analyser les données opératoires et de gestion, établir le processus de fabrication et produire les documents de suivi de chantier.
- **Réalisation et suivi des ouvrages en entreprise** : animer une équipe de travail, communiquer avec les différents partenaires, rendre compte du déroulement des activités de fabrication et de mise en œuvre sur chantier.
- **Fabrication d'un ouvrage** : assurer la sécurité des postes de travail, préparer les matériaux, effectuer les calculs de dimension et de géométrie des éléments,



conduire les opérations de taille, d'usinage, d'assemblage, de finition et traitement, assurer la maintenance des matériels.

- **Mise en œuvre d'un ouvrage sur chantier** : conduire les opérations de sécurité, contrôler la conformité, approvisionner le chantier, lever les structures, gérer l'environnement, assurer la maintenance périodique des ouvrages.

i Stage

La formation en milieu professionnel a une durée de 22 semaines sur l'ensemble de la formation pour un cycle de trois ans réparties en plusieurs séquences.

Les périodes de formation en milieu professionnel permettent au candidat :

- d'appréhender concrètement la réalité des contraintes économiques, humaines et techniques de l'entreprise ;
- de comprendre l'importance de l'application des règles d'hygiène et de sécurité ;
- d'intervenir sur des ouvrages de type industriels intégrant des techniques de mise en œuvre dont les établissements de formation peuvent ne pas disposer ;
- d'utiliser des matériels d'intervention ou des outillages spécifiques de technologies nouvelles ;
- de comprendre la nécessité de l'intégration du concept de la qualité dans toutes les activités développées ;
- d'observer, comprendre et analyser, lors de situations réelles, les différents éléments liés à des stratégies commerciales ;
- de mettre en œuvre ses compétences dans le domaine de la communication avec tous les services ;
- de prendre conscience de l'importance de la compétence de tous les acteurs et des services de l'entreprise.

i examen

| Épreuves | Coef. |
|--|-------|
| E1 : Epreuve scientifique et technique | |
| Sous-épreuve E11 : Mathématiques | 1.5 |
| Sous-épreuve E12 : Sciences physiques et chimiques | 1.5 |
| E2 : Epreuve de technologie | |
| Sous-épreuve E21 : Analyse technique d'un ouvrage | 3 |
| Sous-épreuve E22 : Préparation d'une fabrication et d'une mise en œuvre sur chantier | 3 |
| E3 : Epreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel | |
| Sous-épreuve E31 : Réalisation et suivi des ouvrages en entreprise | 2 |
| Sous-épreuve E32 : Fabrication d'un ouvrage | 3 |
| Sous-épreuve E33 : Mise en œuvre d'un ouvrage sur chantier | 2 |

| | |
|--|--------|
| Sous-épreuve E34 : Economie - Gestion | 1 |
| Sous-épreuve E35 : Prévention Santé Environnement | 1 |
| E4 : Epreuve de langue vivante étrangère | 2 |
| E5 : Epreuve de Français, Histoire-Géographie et enseignement moral | |
| Sous-épreuve E51 : Français | 2.5 |
| Sous-épreuve E52 : Histoire-Géographie et enseignement moral | 2.5 |
| E6 : Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques | 1 |
| E7 : Epreuve d'éducation physique et sportive | 1 |
| Epreuves facultatives | |
| EF1 : Langue vivante étrangère | Pts>10 |
| EF2 | Pts>10 |

i Poursuite d'études

Les titulaires de Bac Pro qui ont obtenu un avis favorable du conseil de classe seront prioritaires dans les BTS correspondant à leur spécialité (en application du décret n° 2017-515 du 10 avril 2017 sur l'expérimentation Bac Pro/BTS) modifié par le décret no 2021-227 du 26 février 2021 relatif aux modalités particulières d'admission dans une section de techniciens supérieurs pour les titulaires d'un baccalauréat professionnel.

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais avec un très bon dossier une poursuite d'études est envisageable. Par exemple :

- Classe Préparatoire aux Etudes Supérieures (CPES) Lycée Artaud - Marseille (13). Admission sur dossier. Classe unique en France qui accueillent les bacheliers professionnels industriels.
- BTS Conseil et commercialisation de solutions techniques
- BTS Développement et réalisation bois
- BTS Systèmes constructifs bois et habitat

Pour connaître les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux.

i Ou se former en Occitanie

Aude (11)

Narbonne - Lycée Louise Michel (Public) /

Aveyron (12)

Aubin - Lycée professionnel du bois et de l'habitat (Public) / **A Gard (30)**

Beaucaire - Lycée professionnel Paul Langevin (Public) / **A Haute-Garonne (31)**

Toulouse - Lycée professionnel Urbain Vitry (Public) /

Gers (32)

Auch - lycée polyvalent Le Garros (Public) / **A**

Hérault (34)

Montpellier - Lycée professionnel Léonard de Vinci (Public) / **A**



Lozère (48)Saint-Chély-d'Apcher - Lycée privé Sacré-Cœur (Privé) **I****Pyrénées-Orientales (66)**Perpignan - CFA du BTP des Pyrénées-Orientales **A****Tarn (81)**Castres - Lycée professionnel du bâtiment Le Sidobre (Public) **I****I** formation initiale**A** formation en apprentissage

Internat/ Hébergement possible

**En savoir plus**Retrouvez sur <https://documentation.onisep.fr/>

les publications disponibles (collections Diplômes, Dossiers, Parcours, Zoom sur les métiers, Pourquoi pas moi ?, Handi +)

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier & de Toulouse

